



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23103481

B.

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

31 JUL. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0455 082 725**

Nom

(en entier) : **Cappal**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Cronfestu 57, 7140 Morlanwelz****Objet de l'acte : Démission - nomination**

Extrait des décisions de l'actionnaire unique du 7 avril 2023:

1. Connaissance de la démission des administrateurs

L'actionnaire unique prend connaissance de la démission des administrateurs suivantes de la société:

- Monsieur Gioacchino Cappalonga, domicilié à 7140 Morlanwelz, Rue De Cronfestu 57
- Madame Concetta Pignato, domicilié à 7140 Morlanwelz, Rue De Cronfestu 57
- Monsieur David Cappalonga, domicilié à 6280 Gerpinnes, Grande Drève 17

L'actionnaire unique décide, pour autant que de besoin, d'accepter la démission volontaire des administrateurs démissionnaires.

2. Donner décharge aux administrateurs démissionnaires

L'actionnaire unique décide de donner décharge aux administrateurs démissionnaires susmentionnés pour la période du 1 janvier 2023 jusqu'au 7 avril 2023.

3. Nomination des nouveaux administrateurs

L'actionnaire unique procède alors à la nomination des nouveaux administrateurs pour une durée de six ans:

- la SRL Indel Invest, société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 8530 Harelbeke, Harpstraat 5/1, enregistrée à la Banque-Carrefour des entreprises sous le numéro 0821.164.782, représentée par son représentant permanent, madame Stephanie Valcke;

- la SRL Ibeco, société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 8552 Zwevegem, Den Helder 17C, enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0874.145.687, représentée par son représentant permanent, monsieur Ivan Bossuyt;

- la SA Bouw Georges Tanghe, société anonyme, dont le siège social est sis 8552 Zwevegem, Den Helder 17B, enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0405.391.605, représentée par son représentant permanent, monsieur Désiré Stadsbader.

4. Procurations spéciales

L'actionnaire unique décide de donner procuration a Maude Mertens et/ou Anaël Vander Eecken, avec droit de substitution, avocats chez CVBA DLPA Advocaten, dont le siège social est établi a 8500 Courtrai, Spinnerijstraat 99/22, et dont le numéro d'entreprise est 0439.620.727, à accomplir tous les actes nécessaires ou utiles a l'accomplissement des formalités (y compris, mais sans s'y limiter, la rédaction et la signature de tous les documents et formulaires nécessaires) en vue (i) du dépôt du présent procès-verbal au greffe du

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

tribunal d'entreprise compétent, (ii) de sa publication aux annexes du Moniteur belge et (iii) le cas échéant, de l'enregistrement/la rectification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises.

Me Anaël Vander Eecken
Mandataire

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 18 avril 2023:

1. Démission volontaire de l'administrateur délégué

Le président annonce que monsieur Gioacchino Cappalonga a démissionné de son mandat d'administrateur délégué de la Société avec effet du 7 avril 2023.

Le président présente la lettre de démission signée par l'administrateur délégué.

Le conseil d'administration prend acte de la démission de l'administrateur délégué de la Société.

2. Nomination des administrateurs délégués

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix de nommer en tant qu'administrateurs délégués de la Société avec effet au 7 avril 2023:

- la SRL Indel Invest, société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 8530 Harelbeke, Harpstraat 5/1, enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0821.164.782, représentée par son représentant permanent, madame Stephanie Valcke;

- la SRL Ibeco, société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 8552 Zwevegem, Den Helder 17C, enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0874.145.687, représentée par son représentant permanent, monsieur Ivan Bossuyt.

Ces mandats prennent fin en même temps que leurs fonctions d'administrateur.

L'article 19 des statuts de la Société prévoit que, sauf délégation ou procuration spéciale, tous actes rentrant dans les pouvoirs du conseil d'administration ne sont valables que s'ils sont signés par un administrateur-délégué, ou à défaut, par deux administrateurs.

3. Procuration spéciale

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix de donner procuration à Maude Mertens et/ou Anaël Vander Eecken, avec droit de substitution, avocats chez CVBA DLPA Advocaten, dont le siège social est établi à 8500 Courtrai, Spinnerijstraat 99/22, et dont le numéro d'entreprise est 0439.620.727, à accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement des formalités (y compris, mais sans s'y limiter, la rédaction et la signature de tous les documents et formulaires nécessaires) en vue (i) du dépôt du présent procès-verbal au greffe du tribunal d'entreprise compétent, (ii) de sa publication aux annexes du Moniteur belge et (iii) le cas échéant, de l'enregistrement/la rectification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises.

Me Anaël Vander Eecken
Mandataire